

PORT : LE CROUESTY - ARZON

NOTE N° 02/2018

Rédacteur :
Magali ROBERT

Le Croesty
02-97-53-73-33

**OBJET: Réunion du Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance
LE CROUESTY-ARZON 18 avril 2018**

Pièce Jointe Document CLUPIPP distribué en réunion

Présents :

M. Jean-François THOMAS : Représentant du Département du Morbihan
M. Régis PAJOT : Représentant du Département du Morbihan
M. Michel LE BRAS : Directeur Général de la Compagnie des Ports du Morbihan
M. Jean-Marc GAUTER : Directeur du Port du Croesty, Compagnie des ports du Morbihan
M. Jean-Claude HAMON : Ingénieur à la Compagnie des ports du Morbihan
Mme Magali BÜRKLI-ROBERT : Employée au Port du Croesty, Compagnie des Ports du Morbihan

53 plaisanciers membres du Clupipp présents.

1. Fonctionnement du CLUPIPP

M. Régis Pajot souhaite la bienvenue aux membres présents et rappelle le rôle et les objectifs du CLUPIPP conformément aux obligations du code des Transports.

2 Intervention de M. Michel Le Bras

M. Michel Le Bras présente M. Jean-Marc Gauter, nommé au poste de Directeur du port. Il rappelle qu'un de ses objectifs est de réfléchir à l'avenir du port en collaboration avec tous les partenaires (Mairie, Office du tourisme, professionnels, usagers...) en prenant en compte les demandes et attentes des plaisanciers. La mission de l'équipe du port du Croesty-Arzon est de prendre en compte l'ensemble des services, l'organisation de l'espace et les demandes des plaisanciers.

3 Présentation du projet d'urbanisme par M. Jean-Claude Hamon

M. Jean-Claude Hamon présente le projet d'étude d'urbanisme de l'agence Magnum.

Il explique la méthodologie utilisée :

- Constatations
- Propositions
- Programme retenu
-

DESTINATAIRES : Affichage en capitainerie - site internet
COPIES : R. TABART (Maire d'Arzon)
M. LE BRAS – A. DEVYS

Il rappelle que la documentation est disponible sur le site internet de la commune d'Arzon et sur celui du port du Crouesty-Arzon. Il souligne qu'il est aussi possible de faire des suggestions.

L'étude urbaine présente :

- Les problématiques liées à la Presqu'île notamment la circulation des véhicules et leur arrivée massive à certaines période de l'année. Une des solutions serait de développer le parking du Sanso avec des navettes rapides jusqu'au port.
- Améliorer le lien commune/port : réaménagement de l'accès à la zone du Rédo, refonte des bâtiments (office du tourisme, sanitaires, maison de la mer...), travaux prévus sur parking.
- Valoriser les espaces du port
- Moderniser l'image de l'urbanisation
- Minimiser l'impact des véhicules
- Requalifier les espaces publics

M. Lesigne et M. Audren interviennent pour demander plus d'explications sur le financement de ces travaux et sur la part qui affectera les plaisanciers. Ils souhaitent rappeler que leurs redevances doivent être uniquement réaffectées aux infrastructures du port.

M. Michel Le Bras indique que ce projet a reçu le soutien et l'accord du Conseil Départemental. Celui-ci va apporter une subvention à hauteur de 20% du budget des travaux.

La réunion du jour permet aussi également la concertation des membres du Clupipp.

Enfin, il indique que le projet émane aussi du ressenti des équipes du port qui ont une vision globale du port.

Mme Maryse Massulteaux regrette que l'ASUC n'ait pas été incluse dans les concertations.

Le temps dédié à la réunion Clupipp étant écoulé, la séance est levée et M. Jean-François Thomas propose d'organiser une nouvelle réunion très rapidement.